

## Introduction

En juin 1995, les Archives nationales du Sénégal organisèrent à Dakar un colloque international pour célébrer les cent ans de la création de la fédération de l'Afrique occidentale française (AOF). La session inaugurale, à laquelle assistèrent le premier ministre Habib Thiam ainsi que d'autres membres du gouvernement, fut présidée par le président du Sénégal, Abdou Diouf. Le ministre français de la Coopération, Jacques Godfrain, était également présent. Le discours de clôture fut donné par Pierre Messmer, le dernier haut-commissaire français à Dakar. Un mois plus tard, et à peine six semaines après son élection à la présidence de la République française, Jacques Chirac, pour son premier voyage officiel à l'étranger, se rendait en Afrique francophone et visitait les alliés les plus proches de la France en Afrique du Nord (le Maroc) et en Afrique subsaharienne (la Côte-d'Ivoire, le Gabon et le Sénégal). Ces deux événements sont un symbole de la continuité des liens rapprochant la France de ses anciennes colonies, et de leur importance pour la *grandeur* du pays et le maintien de son statut au rang de puissance mondiale. Ils ne choquèrent personne, aussi bien en France qu'en Afrique francophone, alors que ces événements auraient été inimaginables dans les anciennes colonies de l'Afrique anglophone comme le Ghana ou le Nigeria. On ne pourrait concevoir, par exemple, qu'une conférence fût organisée à Accra, trente-cinq ans après l'indépendance, dans le but de marquer le commencement de la domination coloniale britannique. Également impensable serait un Premier ministre britannique se rendant, pour son premier voyage officiel à l'étranger, en Afrique dans les anciennes possessions de la Couronne. De la même façon, de tels événements n'auraient pu avoir lieu en Algérie ou dans un des pays qui constituaient l'Indochine où la décolonisation française fut bien plus dramatique qu'en Afrique subsaharienne.

Dans son discours de clôture à la conférence de Dakar, Messmer en profita pour féliciter la France d'avoir su créer un climat de paix en Afrique de l'Ouest, souligna la façon dont elle avait permis l'intégration économique de ces territoires et attira l'attention sur la « stabilité » de la souveraineté française. Pour prouver ce dernier point, Messmer prit pour exemple le franc CFA qui, d'après lui, avait gardé la même valeur depuis un siècle.

Une affirmation qui fut toutefois accueillie avec quelque hilarité par son audience puisque Pierre Messmer apparemment avait oublié que, à peine dix-huit mois plus tôt, en janvier 1994, la France avait obtenu une dévaluation de 50 pour cent du franc CFA par rapport au franc français. L'ancien haut-commissaire suggéra aussi que cette intégration avait été facilitée par le système scolaire, les communications et le service militaire que la France avait apportés à l'Afrique. Faisant à nouveau référence à la stabilité de la souveraineté française, Messmer indiqua que cette dernière, après 1945, fut combinée, dans cette partie du monde, avec une habileté de la France à s'adapter « au cours des événements et aux façons de penser de l'Afrique ». Cette évolution, affirmait-il, qui allait mener à l'indépendance, s'effectua dans « le calme et de façon démocratique », essentiellement grâce à la formation que la France, entre 1945 et 1960, donna aux Africains.

Si nous nous sommes ici quelque peu attardés sur ce discours, c'est parce qu'il contient un certain nombre des idées reçues concernant la présence coloniale française et le processus de décolonisation en AOF. Ces idées reçues opèrent à différents niveaux, à la fois en France et en Afrique subsaharienne. La première a trait à la nature de la présence française sur le continent africain qui est implicitement vue comme étant durable et ainsi, d'une certaine façon, naturelle. D'où la référence faite à la « stabilité » de la souveraineté française. Le fait que le contrôle de la France sur ses territoires coloniaux d'Afrique subsaharienne ne dura qu'à peine soixante ans – la souveraineté française ne fut pleinement établie qu'après le début du *xx<sup>e</sup>* siècle et se termina formellement en 1960 – est commodément oublié. La seconde de ces idées reçues fait référence aux bénéfices que le colonialisme français apporta à l'Afrique. Il s'agit ici de la « mission civilisatrice » que la France s'était donnée pour ces territoires africains. Dans son discours, Messmer exprime ces avantages plus spécifiquement en termes politique et économique : au niveau économique, il s'agissait d'une intégration régionale, en particulier par l'établissement d'une monnaie commune à l'intérieur de la zone Franc<sup>1</sup>, la création d'un système de communication moderne, et la construction d'écoles publiques. Sur le plan politique, il s'agissait d'une transition progressive vers l'indépendance grâce à la « paix coloniale » apportée par la France et à la formation d'un personnel qualifié dont l'Afrique avait besoin pour que la décolonisation soit un succès. Les rivalités entre la France et la Grande-Bretagne en Afrique de l'Ouest étaient passées sous silence : à cet égard, il suffit de penser aux frontières absurdes du Sénégal, littéralement divisé en deux par l'ancienne colonie britannique de Gambie, un pays de 500 km de long mais seulement une

1. La zone Franc regroupe quatorze pays en Afrique subsaharienne. Leur monnaie, le franc CFA, était liée au franc français à un taux de change qui était fixé à 100 francs CFA jusqu'en janvier 1994. À partir de janvier 1994 le taux de change était de 50 francs CFA pour un franc français. Le franc CFA est aujourd'hui lié à l'euro.

cinquantaine de kilomètres de large. En ce qui concerne la transition sans heurts vers l'indépendance, attribuée, d'une certaine façon, à la formation d'un personnel francophone qualifié, la plupart des historiens ont suggéré que la réticence des dirigeants d'AOF à en appeler, dans les années 1950, à une indépendance immédiate était plutôt due à la dépendance économique, politique et administrative de leurs territoires envers la France. Une conséquence, au moins en partie, du manque de personnels qualifiés africains<sup>2</sup>!

Ces idées reçues, qui étaient – et sont toujours – largement partagées par les membres de l'élite dirigeante française ayant eu une connaissance ou l'expérience de la présence coloniale française en Afrique subsaharienne, ont aidé à la création d'une autre idée répandue : celle d'une indépendance accordée intentionnellement, « cadeau » fait à l'Afrique subsaharienne dans l'intention de maintenir la continuité de relations étroites avec la France.

Pourquoi ces idées reçues furent-elles si durables ? Une partie de la réponse se trouve dans le fait qu'elles puisent dans des éléments profondément enracinés de la culture nationale française, à la fois soutenant et justifiant la notion de *vocation coloniale* de la France. Cette notion était elle-même liée aux idées de l'universalisme français et de la supériorité de la culture française, cette dernière idée étant largement partagée autant à droite qu'à gauche. La droite se servait de ces idées pour étayer la notion de la *grandeur* française, particulièrement dans les domaines militaire et diplomatique, alors que la gauche s'en servait pour légitimer l'idée que le colonialisme français, par l'exportation des valeurs républicaines de liberté et d'égalité et la promotion du développement économique, était moderne et progressif. Aujourd'hui détachées de la *vocation coloniale*, ces idées reçues ont continué d'étayer l'attitude de la France et ses politiques à l'égard de l'Afrique. De façon tout aussi importante, elles ont acquis une fonction justificatrice en suggérant que la transition largement pacifique vers l'indépendance fut le produit d'une stratégie délibérément mise en place par le gouvernement français.

Le récit d'une France contrôlant le processus qui mènera à la décolonisation en Afrique subsaharienne est attrayant, mais cela ne reflète pas la façon dont il apparaissait aux décideurs de l'époque. Comme les archives du gouvernement de cette période le montrent, les élites qui gouvernaient la France dans les années 1950 étaient loin d'être certaines qu'une solution paisible pouvait être trouvée. Au contraire, elles s'inquiétaient de la marée montante du nationalisme africain et, hantées par le spectre de l'Algérie, elles craignaient une escalade de la violence et la perte du contrôle politique.

En conséquence, si une solution paisible n'était pas le produit de la stratégie délibérée du gouvernement, comment peut-on expliquer le fait

2. Voir par exemple, CROWDER Michael et CRUISE O'BRIEN Donal, « Politics of decolonisation in French West Africa, 1945-1960 », in J. F. Ade AJAYI et Michael CROWDER (dir.), *History of West Africa*, vol. 2, 2<sup>e</sup> éd., Harlow, Longman, 1987, p. 759-761.

que l'indépendance soit arrivée relativement sans heurts? Pourquoi l'AOF, et plus généralement l'Afrique subsaharienne française (à l'exception du Cameroun), a-t-elle suivi son propre chemin, alors qu'en Indochine et en Algérie la fin du colonialisme fut marquée par la guerre et par l'éviction des Français? La typologie des élites nationalistes de Tony Smith peut, ici, nous aider. Dans son étude comparative des décolonisations française et britannique, il suggère qu'il existe trois situations dans lesquelles les élites nationalistes sont susceptibles d'entrer en conflit avec un régime impérial : « là où une élite autochtone dépendante de la puissance étrangère n'a jamais été créée; là où une telle élite, une fois créée, est détruite; ou là où une telle élite a été éjectée et remplacée par une formation politique rivale<sup>3</sup> ». Aucun de ces cas ne s'appliquait à l'AOF, où l'élite autochtone était, comme nous allons le voir, essentiellement dépendante de la France. De plus, cette élite se trouvait dans une position de faiblesse relative parce qu'elle était obligée de « se battre sur deux fronts », d'un côté elle devait représenter son peuple face à la puissance impériale et de l'autre, elle devait se battre contre des groupes locaux plus radicaux qui cherchaient à la remplacer. Comme Tony Smith le montre, les élites dominantes mises dans une telle situation restent prudentes et évitent d'affronter la puissance coloniale : « étant donné la disproportion énorme du pouvoir militaire des deux côtés, il est judicieux de reconnaître que ce sont pour la plupart leurs concitoyens qui seront tués. Ces élites comprennent également que les premiers revers militaires qu'elles subissent pourraient très bien déclencher les forces centrifuges des classes sociales et des ethnicités différentes qui divisent de façon si profonde la plupart des sociétés coloniales<sup>4</sup> ». Dans le chaos qui en résulte, l'élite dominante pourrait bien se retrouver vaincue par ses rivaux<sup>5</sup>.

Ce qui précède décrit bien la situation dans laquelle se retrouvèrent, après la Seconde Guerre mondiale, des dirigeants politiques africains comme Senghor (Sénégal), Apithy (Dahomey) et Houphouët-Boigny (Côte-d'Ivoire). Ils étaient constamment sur leurs gardes, craignant d'une part l'influence communiste et d'autre part, la propagation des idées nationalistes radicales. Leur stratégie de coopération et de négociation avec la puissance coloniale était ainsi mise en péril car son succès dépendait du maintien d'une situation stable à la fois dans les colonies et en ce qui concernait les relations avec la France. Ce fut la raison principale pour laquelle Houphouët-Boigny décida de rompre avec le Parti communiste en 1950. C'était aussi une des raisons pour lesquelles il encouragea la « balka-

3. SMITH Tony, « Patterns in the transfer of power: a comparative study of French and British decolonization », in Prosser GIFFORD et William LOUIS (dir.), *The transfer of power in Africa. Decolonization 1940-1960*, New Haven, Yale University Press, 1982, p. 109-110.

4. *Ibid.*, p. 107-108.

5. Pour un traitement de l'importance dans le processus de décolonisation du rôle clé des élites indigènes qui sont prêtes à collaborer avec le colonisateur, voir SPRINGHALL John, *Decolonization since 1945*, Basingstoke, Palgrave, 2001, p. 213-217.

nisation » de l'Afrique par l'octroi d'une autonomie interne aux territoires individuels de l'AOF et de l'Afrique équatoriale française (AEF), plutôt que par la mise en place d'une fédération, idée prônée par des éléments plus radicaux à l'intérieur du mouvement nationaliste. Pour atteindre leurs buts, ces dirigeants avaient besoin du soutien politique de la France. Mais ceci n'explique pas tout, car une grande partie de l'élite autochtone éduquée dans le système français – qu'on appelait dans le vocabulaire de l'époque « les évolués » – se laissa convaincre par certaines des idées reçues mentionnées ci-dessus concernant la présence française, bien que de façon complexe et en rejetant les relents de discrimination raciale qui étaient à la base du système colonial. Qu'ils fussent radicaux ou modérés, les nationalistes africains furent impressionnés, par exemple, par la supériorité française dans les domaines militaire, technique, scientifique, économique et culturel et cherchaient à partager les avantages de cette supériorité par l'acquisition d'une éducation française et un contact rapproché avec la France. Même lorsque cette supériorité commença à être contestée après la défaite de la France en 1940, les idéaux français républicains de démocratie et d'égalité des droits continuèrent à exercer une puissante force d'attraction. Ils encouragèrent également beaucoup d'« évolués » à voir dans le colonialisme français une force modernisatrice et progressiste et à croire que l'émancipation africaine se ferait par l'intégration au sein d'une « plus grande France », plutôt que par la sécession et la séparation de la France. Cette idée dura jusqu'à et au-delà de l'indépendance. Même les membres plus radicaux de cette élite autochtone, qui poussaient à la sécession, se retrouvèrent enchevêtrés dans la logique de la présence coloniale française. Comme les dirigeants politiques dont ils rejetaient le discours modéré, ils avaient été éduqués dans et par le système français, et c'est en référence aux modèles et normes français qu'ils demandaient l'expansion de l'éducation aux Africains, l'accès aux mêmes droits et aux mêmes statuts régissant le travail et, enfin, l'égalité des salaires. De telles contradictions et ambiguïtés allaient être activement exploitées par les dirigeants politiques africains qui cherchaient à remettre en cause la légitimité des positions des nationalistes radicaux. Nous reviendrons sur ce point plus loin.

Plusieurs problèmes émergent en conséquence de tout ceci, problèmes importants eu égard à l'approche que nous allons adopter ici. Premièrement, la nature et le résultat de tout processus de décolonisation ne peuvent être considérés comme acquis à l'avance. La décolonisation met sur le devant de la scène différents acteurs, aussi bien du côté des colons que de celui des nationalistes, dont les buts sont divers et souvent en conflit. Tenant compte de ceci, il est important de ne pas voir dans la colonisation de simples situations comportant des « pour » et des « contre » et où s'affrontent colons et colonisés. Même si chaque côté avait bien un objectif ultime, il existait de multiples opportunités pour que des tensions et des conflits apparaissent et

alimentent les divisions, à l'intérieur de chaque camp, sur les stratégies et les tactiques à adopter. On peut même suggérer que cette approche attribue encore trop de points communs à chaque camp. Le processus de décolonisation fut en pratique bien moins « méthodique » et « linéaire » que ce qui a été suggéré. Il impliqua différents participants européens et africains dont les buts et loyautés étaient multiples et changeants.

Durant le processus de négociation qui allait aboutir à la décolonisation, des intérêts communs pouvaient apparaître entre responsables coloniaux et colonisés, qui pouvaient être plus importants, et pouvaient même l'emporter dans certaines situations, sur les intérêts communs que devaient partager, selon un schéma traditionnel, le colonisateur d'un côté et les différents éléments du mouvement nationaliste de l'autre. Nous voulons montrer ici que la nature et les résultats du processus de décolonisation ne peuvent être compris qu'à travers l'analyse de l'interaction complexe entre les différents acteurs impliqués.

Deuxièmement, la décolonisation se déroule dans un contexte historique très spécifique. Il est clair qu'il existe différentes façons de la mettre en œuvre et, pour cette raison, les méthodes diffèrent. Mais les choix qui y mènent ne sont pas totalement libres. Ceci est dû au fait qu'une série de facteurs que les acteurs concernés ne contrôlent pas entre en jeu, comme les considérations géopolitiques, le contexte international, les ressources qui sont à leur disposition, le degré de contrôle idéologique, ainsi que la force et la nature de l'opposition politique à laquelle ils se trouvent confrontés. Chacun de ces facteurs constituera une variable importante dont chaque camp devra tenir compte. Par exemple, du côté du gouvernement, la légitimité sur le territoire national est indéniablement un souci majeur. L'ampleur et l'efficacité probable de l'opposition métropolitaine à laquelle les décideurs gouvernementaux pourraient se trouver confrontés, et la crainte de la généralisation des problèmes si une position particulière est adoptée, constituent des considérations importantes qui affecteront certainement la position du gouvernement. De la même façon, à l'intérieur du mouvement nationaliste même, l'ampleur et la nature de l'opposition aux dirigeants politiques auront un impact sur les positions de ces derniers au moment des négociations et influenceront leur position de force ou de faiblesse face au gouvernement. Ces considérations n'auront pas nécessairement une influence directe et prévisible. Ainsi, un dirigeant modéré comme Houphouët-Boigny pourrait voir sa position renforcée durant les négociations avec le gouvernement, par peur d'être remplacé par un dirigeant plus radical qui serait moins réceptif au compromis et ainsi moins bien accepté par la puissance coloniale. Ou à l'inverse, un dirigeant radical en total contrôle de son mouvement pourrait amener le gouvernement métropolitain à adopter une position plus intransigeante, dans le cas où les concessions faites aux nationalistes ne servent pas les objectifs gouvernementaux.

Ce fut le cas, en 1958, pour la Guinée. De plus, la personnalité des uns et des autres peut avoir une influence difficile à prévoir.

Troisièmement, les résultats du processus de décolonisation peuvent être évalués différemment selon les acteurs, et le point de vue des parties dépendra de façon cruciale des buts des participants respectifs et des perspectives de chacun en relation avec ces buts. Par exemple : envisager la décolonisation comme un succès ou un échec dépendra de la façon dont ses résultats seront perçus. Donc, pour les dirigeants politiques des nouveaux États indépendants, on peut avancer que la décolonisation sera vue comme une transition réussie et bien gérée si elle leur permet de maintenir de bonnes relations avec l'ancienne puissance coloniale, d'effectuer un transfert de pouvoir sans heurts et d'asseoir leur autorité sur le pays qu'ils s'approprient à gouverner. Par contre, si l'on devait changer de perspective et passer de celle des dirigeants nationalistes qui héritent du pouvoir à l'indépendance à celle de ceux qui, à l'intérieur du mouvement nationaliste, prirent part à la lutte pour l'indépendance et voulaient une décolonisation plus complète ou qui se retrouvèrent écartés du pouvoir lors de l'indépendance, ou voire, bannis ou emprisonnés par le nouveau régime, leur perception de la réussite ou non du processus de décolonisation sera encore différente. On montrera ici que c'est ce qui s'est en fait passé dans la plus grande partie de l'Afrique occidentale française : les leaders nationalistes qui étaient actifs dans les syndicats et les mouvements d'étudiants et de jeunesse se retrouvèrent souvent marginalisés et leur mouvement réprimé, banni ou politiquement désarmé par une absorption forcée dans le parti politique dominant au moment de l'indépendance, lorsque les nouveaux gouvernements cherchaient à assurer leur autorité. Ainsi, si ces leaders nationalistes avaient été prêts à concéder que le processus de décolonisation puisse s'effectuer effectivement sans heurts, puisque bains de sang et guerres civiles furent évités, ils questionneraient sûrement son « succès ». De plus, à cause de cette marginalisation, les questions que ces leaders posèrent au sujet de la nature de cette nouvelle indépendance ne pouvaient souvent pas être abordées en public. Était-ce une vraie indépendance ? Jusqu'à quel point les élites gouvernantes africaines d'après la colonisation pouvaient-elles se dire indépendantes, eu égard aux relations qu'elles maintenaient avec l'ex-puissance coloniale ? Et jusqu'à quel point ces huit pays qui émergèrent de l'ancienne fédération de l'AOF et qui dans la plupart des cas étaient très pauvres, étaient-ils vraiment viables en termes économique et politique ?

La littérature concernant la décolonisation française s'est traditionnellement concentrée sur les conflits en Algérie et Indochine et n'a porté que relativement peu d'attention sur les événements en Afrique subsaharienne. Ce faisant, elle a eu tendance à aplanir les complexités de la décolonisation en AOF et en AEF et à la traiter, implicitement si ce n'est explicitement, comme un processus simple et en général – à l'exception du Cameroun –

sans problème<sup>6</sup>. Cette pénurie relative de livres qui traitent de la décolonisation de l'Afrique subsaharienne peut se comprendre dans la mesure où la décolonisation en Indochine et en Algérie fut bien plus traumatique pour la France que celle de l'Afrique subsaharienne. L'attention des historiens s'est naturellement portée sur ce qui se passa mal dans ces parties de l'Empire, plutôt que sur l'Afrique subsaharienne où la France s'en tira mieux en apparence. Donc, tout comme l'Afrique subsaharienne fut pendant de nombreuses années le parent pauvre de l'empire français, la décolonisation dans cette partie du monde est restée le parent pauvre de l'histoire et de la recherche sur la décolonisation.

En se focalisant sur la décolonisation en AOF, le présent ouvrage cherche en premier lieu à reconstruire l'histoire de la fin de l'empire français dans cette région du monde. Il s'agit d'une histoire, ou plutôt d'une pluralité d'histoires, dont les détails et les complexités restent à ce stade relativement peu connus. Notre connaissance de cette période clé demeure, au mieux, fragmentaire. Un petit nombre d'événements, comme la conférence de Brazzaville de 1944, la loi-cadre de 1956, le référendum de Charles de Gaulle en 1958 et l'indépendance politique en 1960, ont bien été couverts, comme l'a été le rôle de certains acteurs importants, tels que de Gaulle, Senghor, Houphouët-Boigny et Sékou Touré<sup>7</sup>. Mais il existe peu d'ouvrages qui donnent une vue d'ensemble des événements<sup>8</sup>. Quels étaient les objectifs poursuivis par les différents acteurs? Quelles étaient les contraintes auxquelles leurs actions furent soumises? Cette étude cherche à les établir et les explorer.

Mais ce n'est pas uniquement pour ces raisons que l'histoire politique de la décolonisation en AOF vaut la peine d'être explorée. À la différence des études précédentes sur les politiques de décolonisation, écrites sur le moment ou quelque temps après les événements, cette recherche a bénéficié de nouvelles connaissances apportées par l'ouverture des archives de cette période, particulièrement en Afrique, mais aussi en France et en

6. Par exemple les livres de Charles-Robert Ageron et Raymond Betts ne consacrent que dix pages à la décolonisation en Afrique subsaharienne française, dont trois seules traitent des développements politiques : AGERON Charles-Robert, *La décolonisation française*, Paris, Armand Colin, 1991 ; BETTS Raymond, *France and decolonization, 1900-1960*, Londres, Macmillan, 1991. Le livre de PERVILLÉ Guy, *De l'empire français à la décolonisation*, Paris, Hachette, 1991, accorde un peu plus d'importance à l'Afrique subsaharienne (14 pages).

7. Voir par exemple : HYMANS Jacques, *Léopold Sédar Senghor. An intellectual biography*, Édinburgh, Edinburgh University Press, 1971 ; VAILLANT Janet, Black, *French and African. A life of Léopold Sédar Senghor*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1990 ; KOBELÉ-KEÏTA Sidiki, *Ahmed Sékou Touré, l'homme du 28 septembre*, Paris, INRDG, 1977 ; KAKE Ibrahim, *Sékou Touré : le héros et le tyran*, Paris, Jeune Afrique, 1987 ; GUËYE Doudou, *Sur les sentiers du temple. Ma rencontre avec Félix Houphouët-Boigny*, Ventabren, Les Rouyat, 1975 ; SIRIEX Paul-Henri, *Félix Houphouët-Boigny : l'homme de la paix*, Paris, Seghers, 1975.

8. Les deux récits les plus détaillés de la décolonisation française en Afrique occidentale française sont : BENOIST Joseph-Roger de, *L'Afrique occidentale française de 1944 à 1960*, Dakar, Nouvelles Éditions africaines, 1982, et *La balkanisation de l'Afrique occidentale française*, Dakar, Nouvelles Éditions africaines, 1979.

Grande-Bretagne. Si l'on ajoute des entretiens avec des acteurs clés de cette période, conduits à la lumière de ce nouveau matériel, il devient clair que l'impression largement répandue d'une décolonisation en Afrique occidentale « gérée avec succès » doit être pondérée. Il n'est pas exact de suggérer, comme John Chipman l'a fait, qu'en Afrique subsaharienne « l'indépendance fut intentionnellement accordée en cadeau, dont l'acceptation par les nouveaux États impliquait le maintien de relations serrées avec la France<sup>9</sup> ». À la différence de ce qui est suggéré ici, le processus de décision politique était loin d'être monolithique. Alors qu'il existait un accord général entre les décideurs politiques métropolitains quant à l'objectif ultime, c'est-à-dire le maintien de l'influence française, des tensions étaient néanmoins bien marquées à l'intérieur du gouvernement, entre le gouvernement et les fonctionnaires coloniaux, et parmi les fonctionnaires, au sujet des priorités et des stratégies. Il en résulta que le processus de décolonisation en AOF, plutôt qu'avoir été bien géré, fut en fait constitué de périodes d'inertie politique pendant lesquelles la pression du mouvement nationaliste augmentait, menant à des crises qui étaient ensuite suivies par des concessions et des compromis politiques intervenant à des moments décisifs. De plus, le peu d'intérêt porté par la recherche au rôle du *mouvement* nationaliste par rapport à celui des dirigeants politiques, a contribué à soutenir la vue prédominante, orchestrée avec soins à la fois par l'establishment politique français et les dirigeants politiques africains qui héritèrent du pouvoir au moment de l'indépendance, selon laquelle la décolonisation en Afrique subsaharienne consista en une transition sans heurts, gérée par des politiciens et fonctionnaires français bien intentionnés et un petit groupe de dirigeants africains éduqués dans les écoles françaises. En cherchant à nuancer ce point de vue, nous allons montrer ici qu'il n'existait aucun plan stratégique français. Au contraire, les tactiques françaises furent plus tard maquillées en stratégies, ce qui permit de soutenir le point de vue conventionnel selon lequel la décolonisation française en Afrique subsaharienne fut une transition gérée avec succès.

Toutefois, ce n'est pas seulement cette idée que nous allons remettre en cause. Le récit nationaliste d'un mouvement anti-colonial unifié après la Seconde Guerre mondiale, sous la direction d'une élite d'« évolués » qui mena avec succès l'Afrique vers la décolonisation et l'indépendance, se révèle ici tout aussi problématique. Les racines du nationalisme africain étaient nombreuses et diverses. Il en résulta que les priorités et objectifs politiques des différents éléments du mouvement nationaliste n'étaient pas toujours les mêmes, ce qui n'a pas manqué de créer des tensions au sein du mouvement. De plus, les raisons et l'acuité de ces tensions n'étaient pas statiques puisque les objectifs des différents groupes à l'intérieur du mouve-

9. CHIPMAN John, *French Power in Africa*, Oxford, Blackwell, 1989, p. 86.

ment nationaliste évoluaient constamment pour prendre en considération les nouvelles revendications et les nouvelles situations qui apparaissaient. Frederick Cooper, dans son étude sur la question du travail en Afrique française et britannique durant la période de la décolonisation, montre comment les objectifs des syndicalistes étaient souvent en contradiction avec ceux des dirigeants politiques africains. Bien que les deux parties se soient dites représentatives de la cause nationale, les impératifs de la lutte des classes ne se réconciliaient pas facilement avec les principes de l'unité africaine et de la construction de la nation<sup>10</sup>. D'autres groupes, qui jouaient un rôle clé dans le mouvement nationaliste, comme les mouvements de jeunesse et d'étudiants, avaient, eux aussi, leurs propres priorités. Cette étude cherche à établir les objectifs des différents acteurs et à explorer les facteurs et les contraintes qui jouèrent un rôle dans leur prise de décision, et qui contribuèrent à déterminer la nature et les résultats du processus de décolonisation.



En abordant les problèmes que l'on vient de mentionner, ce livre a pour but de combler un certain nombre de lacunes dans la littérature sur la décolonisation de l'Afrique occidentale française. Il s'agit d'approfondir notre compréhension historique de la période de trois façons.

Premièrement, cet ouvrage veut contribuer à l'étude de l'histoire de la France, son rôle changeant et son statut dans le monde au xx<sup>e</sup> siècle. Deuxièmement, il veut concourir à une meilleure compréhension de l'histoire de l'Afrique en examinant les origines et la nature complexes du nationalisme africain. Troisièmement, en mettant en relief les perspectives africaines et européennes, ce livre veut aider à mieux appréhender la nature du processus de décolonisation et l'héritage laissé par la France en Afrique subsaharienne. En nous concentrant sur la fin de l'empire dans un contexte géographique et temporel particulier, nous pouvons dégager des points de comparaison avec les autres expériences de décolonisation qui eurent lieu ailleurs dans le monde en identifiant les caractéristiques particulières de la décolonisation en AOF. Cette approche rend possible une illustration plus précise des différences entre cette décolonisation et, par exemple, la décolonisation britannique ou bien d'autres décolonisations françaises. Vue du xxi<sup>e</sup> siècle, la fin de l'empire et ses nombreux legs apparaissent comme un des thèmes cruciaux du xx<sup>e</sup> siècle. L'auteur de cette étude voudrait inviter d'autres historiens à entreprendre d'autres études comparatives dans ce domaine.

Si nous revenons maintenant à notre premier thème, le rôle changeant de la France dans le monde au xx<sup>e</sup> siècle, nous pouvons voir que la construc-

10. COOPER Frederick, *Decolonization and African society. The labor question in French and British Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

tion de son statut de puissance mondiale était une préoccupation constante des décideurs politiques français<sup>11</sup>. La colonisation permettait de poursuivre cet objectif avec succès et, à la fin de la Première Guerre mondiale, la possession d'un empire était devenue la référence en ce domaine. L'affaiblissement de la position de la France résultant des destructions causées par deux guerres mondiales en Europe, et l'importance accrue des États-Unis et de l'Union soviétique sur la scène mondiale après la Seconde Guerre mondiale expliquent le déclin relatif de la France comme puissance mondiale au xx<sup>e</sup> siècle. Comment, dans ce contexte, les décideurs français ont-ils essayé de maximiser et conserver sa position ?

Une comparaison avec la Grande-Bretagne, qui se retrouva également affaiblie par la Seconde Guerre mondiale, est ici utile. Devant faire face à l'émergence des États-Unis et de l'Union soviétique, la France et la Grande-Bretagne furent forcées de reconnaître qu'elles n'étaient plus les puissances mondiales qu'elles avaient été et qu'elles devaient s'adapter à cette situation. Un retrait graduel de l'empire colonial avec des compromis appropriés et la mise en place d'élites en leur faveur, quand cela était possible, était la voie la plus logique. La Grande-Bretagne essaya d'y parvenir et de maintenir son influence globale en remplaçant le régime colonial par un système moins formel d'influence au sein du Commonwealth. Après l'indépendance de l'Inde en 1947, donc, l'objectif britannique dans les années 1950 était d'accorder le *self-government* à ses colonies africaines tout en les gardant *au sein du Commonwealth*. Après la débâcle de Suez, la Grande-Bretagne a compris que son ambition de rester une puissance mondiale n'était plus réalisable sans l'appui des États-Unis ; la priorité était donc au maintien de sa « relation spéciale » avec les États-Unis. N'ayant pas à leur disposition d'équivalent au Commonwealth, la priorité des décideurs politiques français était le maintien de l'empire colonial dans le giron français. C'est ainsi que, après la Seconde Guerre mondiale, la France se retrouva impliquée dans deux guerres coloniales destructrices, d'abord en Indochine puis en Algérie. Même en 1957-1958, le premier souci des décideurs politiques à Paris était de trouver le moyen de restructurer le lien colonial avec l'Afrique subsaharienne pour pouvoir mieux le maintenir, plutôt que de préparer les colonies pour le *self-government*, voire l'indépendance. Cela voulait dire, entre autres, introduire des politiques qui intégraient davantage les colonies africaines à la république et cultiver une élite francophone en Afrique qui dépendait de la France. D'ailleurs, la France a tiré de la débâcle de Suez une conclusion très différente de celle de la Grande-Bretagne : si elle voulait continuer à jouer un rôle indépendant dans le monde, il fallait qu'elle se détache des États-Unis. À cet égard, la création du Marché commun en Europe sous l'impulsion française en 1957 peut être vue, à un certain

11. CERNY Philip, *The politics of grandeur*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980.

niveau, comme une tentative de partager les coûts de son rôle impérial, mais bien sûr, plutôt avec des partenaires européens qu'américains.

Compte tenu de ce contexte difficile, il semble que, par rapport à la Grande-Bretagne, la France rencontra un succès remarquable en parvenant à atteindre ses principaux objectifs en Afrique subsaharienne. Le processus de décolonisation s'effectua largement sans heurts et ce fut cette transition en douceur qui permit à la France de maintenir une présence de haut niveau dans cette partie de l'Afrique après l'indépendance. Sur le plan politique, ceci est illustré par les visites présidentielles françaises, et les sommets annuels franco-africains. Tout cela fut accompagné d'un effort économique substantiel : depuis 1960, entre la moitié et les deux tiers de l'aide française au développement économique sont constamment attribués aux anciennes colonies d'Afrique subsaharienne<sup>12</sup>. L'effort politique et économique fut à son tour soutenu par le maintien de la zone Franc et de bases militaires permanentes, ainsi que par la promotion de la langue et de la culture françaises au moyen de la coopération culturelle et de la francophonie, devenue plus tard l'Organisation internationale de la francophonie<sup>13</sup>. Rien de tout cela n'aurait été possible si le processus de décolonisation avait été marqué par la violence, comme cela arriva en Indochine et en Algérie.

Pourtant si, comme nous le suggérons ici, ce processus de décolonisation relativement calme n'était pas le résultat d'une stratégie de la France, comment s'explique cette réussite « accidentelle ». Si la France a atteint ses objectifs sans réelle planification, comment se fait-il qu'elle soit si bien parvenue à consolider sa position à long terme en Afrique ? Une partie de la réponse se trouve dans la capacité de la France à produire un discours qui donnait à croire que la décolonisation devait se faire par une intégration plus poussée des colonies africaines à la France métropolitaine, plutôt que par la sécession et l'indépendance. Pour comprendre ceci, il nous faut revenir sur les origines de ce que Jean-François Médard appela le « messianisme » français et son association avec l'impérialisme français<sup>14</sup>. Ce messianisme remonte à la Révolution française et à son message « universel » de liberté, d'égalité, de fraternité exprimé dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Cette dernière proclame également que la France a le devoir de dispenser son idéalisme républicain au-delà de ses frontières et d'apporter ce message de liberté aux peuples vivant sous des régimes moins

12. ADDA Jacques et SMOUTS Marie-Claude, *La France face au Sud*, Paris, Karthala, 1989, p. 32-33 ; CHAFER Tony, « French Public Development Aid », *Modern and Contemporary France*, NS4, 4, 1996, p. 556.

13. Pour un traitement de la présence militaire française en Afrique subsaharienne, voir CHAFER Tony, « Military agreements between France and African states », *Modern and Contemporary France*, NS4, 4, 1996, p. 557-564 ; pour la dimension culturelle et linguistique, voir PARKER Gabrielle, « French language policy in sub-Saharan Africa », *in ibid.*, p. 471-481.

14. MÉDARD Jean-François, « Les avatars du messianisme français en Afrique », *L'Afrique politique, 1999 : Entre transition et conflits*, Paris, Karthala, 1999, p. 17.

modernes ou progressifs. C'est ainsi que le message révolutionnaire français fut associé à l'impérialisme. Par conséquent, ce dernier a pu être perçu comme étant émancipateur, progressiste et moderne, ce qui le légitima aux yeux de beaucoup de gens de droite comme de gauche.

Ce discours de la décolonisation par l'intégration plus poussée des colonies à la métropole plutôt que par la sécession n'était pas attrayant pour les élites nationalistes d'Indochine et d'Algérie. Dans le cas de l'Indochine, comme Tony Smith l'a remarqué, « l'élite nationaliste qui aurait pu avoir intérêt à coopérer avec la France fut détruite après 1945 », tandis qu'en Algérie « une élite musulmane forte qui devait sa position privilégiée à la France n'a tout simplement jamais été créée<sup>15</sup> ». Par contre, en Afrique subsaharienne, les dirigeants nationalistes reçurent favorablement l'idée d'un impérialisme français moderne et progressiste qu'ils exploitèrent pour obtenir des avantages de la France et pour justifier auprès de leur électorat que le maintien de liens serrés avec la France bénéficierait aux Africains. En écrivant ceci, nous ne prétendons pas qu'ils étaient en faveur de l'assimilation, dans le sens d'une intégration complète à la France jusqu'à devenir des « Français noirs » ; l'essentiel, c'est que les dirigeants politiques africains étaient en mesure de montrer à la population les bénéfices matériels et sociaux du maintien de liens serrés avec la France. Implicitement, et parfois, explicitement, leur discours pouvait aussi contenir l'idée que ces bénéfices seraient perdus en cas de rupture soudaine avec la France<sup>16</sup>. L'idée que la France et l'Afrique devaient devenir des partenaires en matière de développement était mise en avant, ce qui permit à cette première de maintenir, après l'indépendance, une sphère d'influence dans cette région.

On peut douter toutefois que ce seul discours socio-économique eût été suffisant aux dirigeants politiques africains pour obtenir l'adhésion de leurs peuples à ce projet. Quelque chose manquait : un idéal. Comme Houphouët-Boigny le remarqua en 1957, si la Côte-d'Ivoire avait été colonisée par la Grande-Bretagne, « il ne fait pas de doute que nous aurions choisi l'indépendance, même au prix de perdre certains avantages économiques. Mais avec la France nous voyons l'importance de la fraternité humaine<sup>17</sup> ». Et c'est ici que l'aspect culturel de l'impérialisme français, et son association avec le messianisme français – c'est-à-dire, avec une certaine idée de la France et de la nation française – ont été si importants pour produire une véritable identité commune, partagée entre la France et les élites gouvernantes africaines de l'après-guerre. La notion d'une nation française moderne, progressiste, associée aux idéaux républicains de liberté, d'égalité et de fraternité, fut d'une importance cruciale, puisqu'elle permit à

15. SMITH T., « Patterns in the transfer of power », art. cité, p. 110.

16. Voir BERG E. J., « The economic basis of political choice in French West Africa », *American Political Science Review*, 54, 2, juin 1960, p. 391-405.

17. *West Africa*, 12 octobre 1957.

de Gaulle, pendant la Seconde Guerre mondiale, et aux élites gouvernantes françaises d'après-guerre, de développer un discours présentant l'impérialisme français comme étant émancipateur et égalitaire. De cette façon, la décolonisation n'avait pas à signifier une sécession avec la France, mais pouvait vouloir dire mettre en place une association plus proche.

Il y a une intrigante comparaison à faire ici entre les discours français et britannique. Dans la citation d'Houphouët-Boigny que nous venons de voir, il laisse entendre qu'il existe un contraste fondamental entre les approches française et britannique quand il suggère que la dimension culturelle est une des caractéristiques qui distinguent clairement l'impérialisme français de l'impérialisme britannique dont les motivations étaient ostensiblement plus commerciales et économiques. Toutefois, ceci revient à oublier l'idéal du Commonwealth, celui d'un partenariat entre nations souveraines. L'histoire du Commonwealth est complexe et il est vrai qu'il n'était pas prévu, à l'origine, de l'appliquer en Afrique; pourtant l'idéal du Commonwealth ne resta pas sans effets et permit de produire un discours envisageant des relations continues avec les Africains<sup>18</sup>. La différence entre les approches française et britannique ne se situe donc pas dans l'absence d'un tel discours. Elle se situe plutôt dans la mise en avant de la dimension culturelle dans le discours français : non seulement le messianisme y est plus proéminent, il y est aussi exprimé de façon constante et avec une rhétorique plus formelle que dans le cas du discours britannique.

L'image d'un de Gaulle, « Libérateur de la France », était également importante dans ce contexte. Elle permit de promouvoir l'idée que ce serait par une association avec la France, ou plutôt, la « vraie » France républicaine, la France de l'égalité, de la liberté, de la fraternité représentée par de Gaulle, et non la France réactionnaire, raciste et autoritaire du gouvernement de Vichy, que l'émancipation africaine pourrait être obtenue<sup>19</sup>. Les témoignages montrant jusqu'à quel point de telles idées pouvaient être puissantes et durables se retrouvent, par exemple, dans le discours du Président Félix Houphouët-Boigny devant l'Assemblée nationale de Côte-d'Ivoire le 15 janvier 1962, dix-sept mois après l'indépendance du pays :

« Nous sommes parvenus à l'indépendance dans l'amitié avec la France... Comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement puisqu'aucun problème politique n'existe entre elle et nous. La France ne cherche pas à imposer une doctrine. L'amour de la liberté et de la démocratie, que nous partageons avec elle, naturellement, nous rapproche... Elle est la France, pays de la démocratie, de la liberté et de l'amitié avec tous les peuples. Le jour

18. HARGREAVES John, « Approaches to decolonisation », in Douglas RIMMER et Anthony KIRK-GREENE, *The British intellectual engagement with Africa*, Basingstoke, Macmillan, 2000, p. 90-111.

19. GINIO Ruth, *French colonialism unmasked. The Vichy Years in French West Africa*, Lincoln, Neb., University of Nebraska Press, 2006, p. 176-177.

où elle aura tourné une page définitive sur le drame algérien, nombreux et fiers seront, j'en suis sûr, ceux qui s'honoreront de son amitié, car elle aura été la première nation à mettre fin à la colonisation dans cette deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>. »

Toutefois, il est clair que l'élaboration d'un discours spécifique sur la décolonisation n'explique pas, à lui seul, la transition politique relativement sans heurts obtenue en AOF. L'éducation, et particulièrement le fait d'avoir utilisé le français comme langue d'instruction, fut aussi un facteur important dans l'acculturation des nouvelles élites partout en Afrique subsaharienne française<sup>21</sup>. L'élection, sous la Quatrième République, de vingt députés africains à l'Assemblée nationale française (et un certain nombre de sénateurs noirs africains dans l'autre chambre française, le Conseil de la République) constitua un symbole puissant de l'assimilation politique africaine. Le simple fait qu'il était possible pour un petit nombre d'Africains d'être élus au parlement français représentait certainement une particularité de la pratique coloniale française en Afrique : par contraste, aucun Africain ne fut jamais autorisé à représenter les colonies britanniques à la Chambre des communes. Ceci permit aussi aux politiciens africains, qui, pour la plupart, allaient devenir les dirigeants politiques des nouvelles nations indépendantes, de tisser des liens étroits avec les dirigeants politiques français d'après-guerre et de développer un goût pour *la vie parisienne*, où ils jouirent des plaisirs d'une vie bourgeoise relativement aisée. Le fait que les fonctionnaires coloniaux entretenaient apparemment des relations plus étroites avec les Africains que leurs collègues britanniques en Afrique anglophone, qui généralement maintenaient une plus grande distance vis-à-vis des Africains, était sans aucun doute un autre facteur<sup>22</sup>.

Finalement, surpassant leurs différences politiques, les élites politiques françaises de gauche et de droite partageaient, après la guerre, un certain état d'esprit qui liait l'empire au statut de puissance française mondiale. C'est ce que Bruce Marshall a caractérisé comme étant le « mythe colonial français<sup>23</sup> ». Ceci bien sûr ne mit pas fin aux désaccords sur les stratégies qui nourrissaient occasionnellement les conflits sur la politique africaine, mais

20. Cité dans *Modern and Contemporary France*, NS4, 4, 1996, p. 554.

21. Les commentateurs se réfèrent souvent à ce qu'ils appellent une application plus rigoureuse de la politique d'assimilation en Afrique subsaharienne française et considèrent que ceci représente un facteur important qui permet de comprendre pourquoi les Africains francophones sont plus « francisés » que les Africains anglophones sont « anglicisés », cf. MAZRUI Ali et TIDY Michael, *Nationalism and new states in Africa*, Londres, Heinemann, 1984, p. 377. Mais ceci est difficile à prouver dans la mesure où cela peut paraître vrai si l'on compare le Sénégal et la Côte-d'Ivoire au Nigeria ou au Sierra Leone, par exemple ; mais on ne tirerait pas forcément la même conclusion si l'on comparait par exemple le Mali au Kenya ou à certaines régions de la Côte-de-l'Or (Gold Coast, aujourd'hui le Ghana).

22. WHITE Owen, *Children of the French empire. Miscegenation and colonial society in French West Africa, 1895-1960*, Oxford, Clarendon Press, 1999, p. 16, 24, 36.

23. MARSHALL Donald, *The French colonial myth and constitution-making in the Fourth Republic*, New Haven, Yale University Press, 1973.

le fait est que ces conflits se déroulaient dans un contexte où l'objectif était largement partagé. Il en résulta, pendant et après les dernières années de domination française, une politique claire et constante de la part du gouvernement au sujet du maintien d'une présence française dans la région. Ceci contrastait avec la situation en Afrique de l'Ouest britannique où la décolonisation fut accompagnée d'un substantiel retrait de la présence britannique et où le gouvernement britannique fut beaucoup moins enclin à intervenir dans les affaires africaines après l'indépendance<sup>24</sup>. Un des thèmes centraux de cette étude sera de montrer comment les décideurs politiques français cherchèrent à poursuivre cette politique de maintien d'influence tout en essayant d'accepter la perte de l'empire.

Un deuxième thème central du livre est le développement du mouvement « nationaliste » en AOF. Le nationalisme dans un contexte colonial est, avant tout, anticolonial. Il prend ses racines dans les expériences divergentes que les acteurs ont du régime colonial : les griefs ressentis par les différents groupes contre le régime colonial et qui nourrissaient le sentiment anticolonial, prirent plusieurs formes. Ainsi, ce livre reconnaît que les racines du nationalisme africain étaient complexes et diverses et que ce dernier opérait en AOF, comme ailleurs en Afrique subsaharienne, à différents niveaux. Nous n'adopterons donc pas une définition unique du nationalisme africain. Il s'agit plutôt de capter la diversité du mouvement anticolonial qui, finalement, mena à la segmentation de la lutte nationale et qui fut une des raisons pour lesquelles la formation d'un mouvement nationaliste unifié se révéla difficile. Ceci dit, dans un livre synthétique de ce type, qui cherche à couvrir toute la période de la décolonisation en AOF, il n'est pas possible d'analyser en détail les différents éléments du mouvement nationaliste africain sur tout le vaste territoire de l'AOF. Pour ce faire, une série de « microhistoires » de chaque région et sous-région est nécessaire ; nous nous bornerons donc dans ce livre à citer des exemples de cette diversité, mais nous ne prétendons pas à une analyse exhaustive.

Benedict Anderson a montré avec justesse la façon dont les *métropoles* ont façonné, de diverses manières, ce qu'il appelle la « dernière vague » du nationalisme anti-colonial pendant et après la Seconde Guerre mondiale. Ces nouveaux nationalismes, suggère-t-il, doivent être compris dans le contexte des modèles européens existants, puisque les dirigeants nationalistes modernes utilisent ces modèles<sup>25</sup>. Deux exemples suffiront pour montrer la pertinence de cette approche dans le cas de l'AOF. Comme nous l'avons déjà indiqué, l'universalisme culturel a traditionnellement été

24. MAZRUI Ali et TIDY Michael, *Nationalism and new states in Africa*, op. cit., p. 378-381.

25. ANDERSON Benedict, *Imagined Communities*, Londres, Verso/New Left Books, 1983, p. 104. Voir aussi SAID Edward, *Culture and Imperialism*, Londres, Vintage, 1994, p. xxvii : « *Western imperialism and Third World nationalism feed off each other, but even at their worst they are neither monolithic nor deterministic.* »

un aspect important de l'impérialisme français ; ainsi, ce n'est pas surprenant que les premières expressions du nationalisme moderne en AOF dans l'entre-deux-guerres prirent une forme culturelle. La *négritude*, envisagée par Senghor, consistait en la valorisation de la culture noire, c'était « un moyen d'auto-expression du caractère noir, du monde noir, de la civilisation noire », dont les origines devaient être trouvées en Afrique<sup>26</sup>. Le titre de l'ouvrage dans lequel la définition apparaît, *Négritude et civilisation de l'universel*, peut être interprété comme une tentative délibérée de contrecarrer l'universalisme français en réclamant cette universalité pour la culture noire. Deuxièmement, la façon dont les politiciens de l'AOF après la Seconde Guerre mondiale firent appel à la France républicaine était signifiante : « Quant à nous, enfants du Sénégal, totalement dévoués aux destins de ces vieilles terres françaises, notre seule ambition est de servir avec le maximum d'efficacité dans le cadre d'une République qui saura donner un peu de réalité à sa belle devise « Liberté, Égalité, Fraternité ». Vive la France. Vive l'Afrique socialiste. Vive la République<sup>27</sup> ». Dans ce texte, extrait du manifeste écrit par Lamine Guèye et Léopold Sédar Senghor lors des élections à l'Assemblée constituante de 1945, la France républicaine représente à la fois un idéal et une tribune auxquels ces deux dirigeants font appel pour lutter contre les colons réactionnaires vichyssois en Afrique. Ces deux aspects, la dimension culturelle et la référence aux valeurs républicaines, allaient devenir des caractéristiques régulières du discours des dirigeants politiques africains après la guerre. De plus, comme la dernière partie de cette citation le suggère, il est clair que Guèye et Senghor se voyaient eux-mêmes comme des dirigeants africains faisant partie d'une communauté française élargie. Ces deux aspects n'étaient pas perçus comme étant contradictoires.

Toutefois, ceci n'explique pas tout. Comme Anderson l'a reconnu dans la seconde édition d'*Imagined Communities*, ce n'était pas seulement la métropole qui joua un rôle clé dans la formation de ces nouveaux nationalismes anticoloniaux, mais également, et de manière tout aussi importante, l'État colonial local<sup>28</sup>. Ceci est d'une importance cruciale pour la compréhension du nationalisme en AOF pour deux raisons. Premièrement, l'État colonial s'arrogea le droit d'intervenir dans chacun des aspects de la vie économique, sociale et politique de la vie africaine. De cette façon, le régime colonial devint une vaste expérience en ingénierie sociale. Ce régime entreprit le projet de « refaire » la société indigène, non pas en tant qu'image de la société métropolitaine, puisque la plupart des coloniaux étaient en définitive ambivalents au sujet de Noirs africains leur « ressem-

26. SENGHOR Léopold Sédar, *Liberté 3 : Négritude et civilisation de l'universel*, Paris, Seuil, 1977, p. 269-270.

27. *LAOF*, 5 octobre 1945, p. 1. Voir aussi *AAOF* 17G419/126.

28. ANDERSON Benedict, *Imagined Communities*, Londres, Verso/New Left Books, 2<sup>e</sup> éd., 1991, p. XIII.

blant trop », mais plutôt comme une refondation de la société africaine en accord avec l'imagerie idéalisée des décideurs politiques et des fonctionnaires coloniaux<sup>29</sup>. De cette imagerie et de cette ambition, qui aidèrent à former les idées et les objectifs des dirigeants politiques d'Afrique subsaharienne, allaient germer les tendances autoritaires du nationalisme officiel dans les États post-coloniaux<sup>30</sup>. À cet égard, l'AOF n'était pas différente du reste de l'Afrique subsaharienne.

Il existait également deux autres aspects pour lesquels la nature spécifique de l'État colonial local allait avoir un impact profond sur le nationalisme de cette partie de l'Afrique. Cela a trait, d'abord, à la façon dont l'AOF avait été administrée, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, sous deux régimes totalement différents : d'une part, les Quatre (par la suite les Trois) Communes du Sénégal<sup>31</sup>, dont les résidents étaient des citoyens français qui jouissaient de certains droits politiques et électoraux, et le reste de la colonie, qui était administrée sous le régime colonial. Dans ce dernier, les Africains étaient soumis à l'*indigénat* et au travail forcé et n'avaient pas de droits politiques<sup>32</sup>. Les Quatre Communes, avec leur longue tradition de politique assimilationniste, influencèrent les revendications des dirigeants politiques africains, et la nature des premières politiques nationalistes en AOF, dans l'immédiat après-guerre.

Ensuite, l'AOF était régie par un État colonial « bifurqué » à deux niveaux : d'une part, le gouvernement général fédéral à Dakar et d'autre part, les gouvernements territoriaux locaux, dépendants de Dakar, au niveau de chaque territoire constituant la fédération<sup>33</sup>. Ce double niveau de gouvernement contribua à créer des identités africaines se superposant et entrant parfois en conflit. Par exemple, des « évolués » qui voyageaient en dehors de leur territoire, par exemple pour recevoir une formation d'enseignants ou d'assistants médicaux à l'École William-Ponty au Sénégal, pouvaient se sentir culturellement des Guinéens, des Ivoiriens ou des Soudanais, selon leur territoire d'origine, et en même temps se considérer comme faisant partie d'une entité plus large : la fédération d'AOF. Pour

29. Ceci est un des thèmes du livre d'Alice CONKLIN *A Mission to Civilize*, Stanford, Calif., Stanford University Press, 1997 ; voir aussi WILDER Gary, « The Politics of Failure: Historicising Popular Front Colonial Policy in French West Africa », in Tony CHAFER et Amanda SACKUR (dir.), *French colonial empire and the Popular Front*, Basingstoke, Macmillan, 1999, p. 33-55.

30. Pour une discussion de ce qu'il appelle l'imaginaire autoritaire colonial et les façons dont il a influencé les mouvements sociaux et les systèmes post-coloniaux de domination en Afrique, voir MBEMBE Achille, *De la postcolonie*, Paris, Karthala, 2000, p. 69-70.

31. Gorée a été rattachée à Dakar en 1927, ce qui a réduit les Quatre Communes du Sénégal à trois.

32. L'indigénat définissait le statut de « sujet » de la population colonisée et permettait aux administrateurs coloniaux de condamner un sujet africain à payer une amende ou à l'emprisonner sans passer devant un tribunal.

33. Le gouvernement changeait de temps en temps les frontières des territoires de l'AOF ; par exemple, la Haute-Volta fut supprimée en 1932 et reconstituée en 1947, mais ceci n'a pas empêché l'émergence graduelle d'identités territoriales distinctes, quoiqu'à des rythmes différents selon les zones et les territoires.

les Africains cherchant à construire un mouvement national unifié, cette structure administrative coloniale eut pour conséquence, particulièrement dans les territoires les plus éloignés de Dakar, comme le Dahomey et la Côte-d'Ivoire, de créer un nationalisme « bifurqué ». Ce dernier pouvait donc être, à un niveau, anti-colonial, dans la mesure où il représentait une réaction contre le régime colonial *français* en Afrique, et à un autre niveau, il se présentait comme une réaction contre la *domination du Sénégal* sur la fédération : ce contre quoi on se battait pouvait être Paris, ou Dakar, ou les deux.

Un autre résultat fut que les Sénégalais vivant dans les Quatre Communes vécurent une expérience de l'État colonial tout à fait différente de celle vécue par les populations rurales du reste du pays, où les confréries musulmanes, et en particulier les Mourides, travaillaient en collaboration étroite avec les autorités françaises. Et l'expérience sénégalaise fut à son tour totalement différente de celle de la Côte-d'Ivoire, où il existait une importante population de colons et où les Africains étaient recrutés en grand nombre par l'administration pour le travail forcé dans les plantations européennes. En conséquence de ces différentes expériences, les racines du nationalisme anti-colonial des divers groupes au sein de ce qui constituait l'AOF, et à l'intérieur même d'un territoire, étaient bien sûr très diverses. Ceci posa des problèmes, après la Seconde Guerre mondiale, lorsqu'on essaya de construire un mouvement national unifié. Un thème central de cette étude est donc la « segmentation » de la lutte nationaliste. Différents groupes avaient différents objectifs qu'il fut souvent difficile de réconcilier. Ainsi, il est souvent nécessaire de parler de *nationalismes* en AOF, plutôt que d'un seul mouvement nationaliste unifié. Combinés avec les difficultés de communications et les problèmes de coordination des actions sur les vastes distances de la colonie, ces facteurs représentaient des obstacles majeurs à la création d'un mouvement national unifié.

Malgré cela, nous allons argumenter ici qu'un mouvement nationaliste efficace était néanmoins en train de se former en AOF au milieu des années cinquante, et que la menace qu'il représentait pour le maintien de bonnes relations avec la France ne fut repoussée qu'à la dernière minute, grâce aux actions combinées du gouvernement français, de hauts fonctionnaires coloniaux et de certains dirigeants politiques africains. En se concentrant sur les spécificités du mouvement nationaliste en AOF, sur ses origines et manifestations diverses et sur les difficultés auxquelles il fit face, cette étude a pour but de mettre au jour dans tous leurs détails ces différences. Cette analyse devrait mettre en relief les traits qui sont spécifiques au mouvement nationaliste en AOF et qui le différencient des mouvements nationalistes dans les autres parties de l'Empire Français, et ceux qui émergent sous d'autres puissances coloniales, particulièrement la Grande-Bretagne, dans d'autres parties de l'Afrique subsaharienne.

Finalement, en adoptant une approche à la fois « eurocentrique » et « afrocentrique », nous allons contribuer à la compréhension d'un des grands « événements » du *xx<sup>e</sup>* siècle : la fin des empires coloniaux. En effet, le terme « décolonisation » englobe une vaste gamme d'expériences : les vieux empires coloniaux disparurent pour une série de raisons différentes, et la nature et la durée du processus variaient grandement d'une puissance coloniale à l'autre et d'une région du monde à l'autre. En Afrique de l'Ouest, l'approche de la France fut très différente de celle de la Grande-Bretagne, et très différente de l'approche que la France, elle-même, adopta en Indochine et en Algérie. Aussi, comme nous l'avons indiqué plus haut, la nature des mouvements nationalistes dans ces régions différait grandement. Dans le but d'apprécier les raisons de ces différences, il nous faut comprendre la nature spécifique des interactions entre la métropole, l'État colonial local et les mouvements anticoloniaux qui remirent les deux premiers en cause. Structures et discours jouèrent, l'un et l'autre, un rôle dans la formation de ces interactions.

Pour illustrer ce point, nous utiliserons l'exemple suivant. En Afrique de l'Ouest britannique et française, la puissance coloniale fut mise sur la défensive par les mouvements nationalistes africains et fut obligée de faire des concessions. Dans chacun de ces deux cas, une stratégie faisant appel à des interventions limitées et ponctuelles fut adoptée dans un effort de désamorcer la pression nationaliste. Toutefois, cette stratégie fut de façon générale plus efficace en AOF qu'en Afrique de l'Ouest britannique. Nous dirons ici que ceci est principalement le résultat de l'idée d'une plus Grande France et des idéaux « universels » du républicanisme français. Ainsi, les revendications africaines – améliorations des salaires et des conditions de travail, droit aux allocations familiales, accès au système éducatif métropolitain, par exemple – pouvaient être justifiées en faisant référence à l'engagement constitutionnel de l'Union française à une République « une et indivisible ». Par contre, dans le cas britannique, il n'y avait aucun discours comparable suggérant que les colonies de l'Afrique de l'Ouest britannique pourraient être un jour intégrées à la Grande-Bretagne. Ainsi, les concessions françaises faites au nationalisme africain prirent place dans un cadre plus large qui semblait contenir la promesse d'une émancipation par l'intégration au sein d'une plus Grande France. L'appartenance à cette communauté ouvrait l'accès à un monde de progrès, de modernité et de liberté. Les concessions britanniques au nationalisme africain, par contraste, ne pouvaient être vues que comme une préparation à l'autodétermination, car il n'était offert aucune autre option politique.

Nous avons indiqué plus haut que la décolonisation ne devrait pas être réduite à une situation de colonisateurs contre colonisés. La puissance coloniale n'opérait pas simplement par force, coercition et répression, mais utilisait aussi manipulation, influence, cooptation et persuasion. En fait,

l'autorité coloniale opérait de façon plus efficace lorsque les colonisés, ou leurs représentants, pouvaient être encouragés ou conduits à faire ce que la puissance coloniale voulait leur faire faire sans l'utilisation de la force ou de la coercition<sup>34</sup>. Pour que cela puisse se produire, le colonisateur et ceux parlant au nom des colonisés avaient besoin d'opérer à l'intérieur d'un système de référence et de valeurs qu'ils partageaient. En AOF, les idées républicaines transmises par l'éducation coloniale jouèrent un rôle clé dans la création d'un tel système et jetèrent les bases d'une transition qui s'opéra relativement sans heurts.

Le fait de reconnaître la complexité de la situation coloniale, qu'il ne s'agit pas simplement de « nous » contre « eux » a également une importance capitale pour comprendre la nature de l'héritage colonial français dont l'impact se ressent toujours en Afrique de l'Ouest. Quand nous parlons de décolonisation et de fin d'empire, nous avons tendance à penser à la fin d'une époque. À un certain niveau, ceci est bien sûr vrai, car les territoires coloniaux gagnèrent leur indépendance politique et devinrent des nations souveraines, mais l'utilisation d'une telle terminologie peut obscurcir notre vue sur les multiples continuités qui existent entre les périodes coloniales et post-coloniales. Ainsi, la décolonisation ne représente pas tant la fin d'une période, qu'une période de transition du colonialisme vers le néocolonialisme. Une période dans laquelle les liens avec l'ancienne métropole et les nouveaux états indépendants sont maintenus « sous la forme d'une dépendance économique, d'une assistance au développement, d'investissements étrangers et de compatibilités des objectifs politiques, sociaux et économiques parmi les élites concernées<sup>35</sup> ».

Ces continuités ont été largement documentées dans des études sociales, culturelles, économiques et anthropologiques, mais il est important d'insister sur le fait qu'elles existent aussi au niveau politique. Ceci est particulièrement vrai dans le cas de la décolonisation en Afrique de l'Ouest où la France, par une série d'accords économiques, militaires, techniques et culturels, et par l'utilisation de relations personnelles forgées entre dirigeants politiques français et africains dans la période de l'après-guerre, s'est beaucoup investie afin d'y maintenir sa présence après l'indépendance. Dans le contexte de la priorité accordée récemment à la dimension culturelle dans les études coloniales, ces continuités – les continuités politiques – risquent d'être perdues de vue. En plaçant l'histoire politique de la décolonisation au centre de la scène, il ne s'agit pas, bien sûr, de minimiser la dimension culturelle. Au contraire, notre thèse ici est qu'une compréhension des interactions entre le culturel et le politique est essentielle à une

34. L'analyse de Steven LUKES des différentes manières dont le pouvoir s'exerce est utile dans ce contexte, voir son livre *Power*, Londres, Macmillan, 1974, en particulier p. 24-32.

35. WASSERMAN Gary, *Politics of decolonization: Kenya Europeans and the land issue, 1960-1965*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976, p. 174.

meilleure appréciation du processus de décolonisation et de la nature de l'héritage colonial français en Afrique de l'Ouest<sup>36</sup>.

Finalement, un alignement des perspectives africaines et européennes est également essentiel, car la décolonisation n'opère pas dans le vide, isolée de quelque façon que ce soit des événements mondiaux. Certains historiens ont suggéré que « l'histoire de l'expansion et de la contraction de l'empire européen est mieux comprise en donnant priorité à l'étude de la "périphérie" ou des zones coloniales<sup>37</sup> ». Toutefois, comme John Darwin l'a fait remarquer, « nous ne ferons que très peu de progrès, si nous ne prenons pas sérieusement en compte les échanges entre les politiques intérieure, coloniale et internationale, et si nous ne procédons pas avec précaution lorsqu'il est donné priorité à l'une de ces trois<sup>38</sup> ». Nous devons reconnaître que les développements dans les colonies eurent, pour toile de fond, des événements mondiaux, ces derniers eux-mêmes déterminés en large mesure par les actions et interactions des grandes puissances industrielles mondiales. Toute étude sur la décolonisation a besoin de prendre en compte les impacts de la Seconde Guerre mondiale, de la guerre froide, de même que les relations des puissances coloniales avec les États-Unis, et les influences profondes qu'eurent les puissances coloniales sur leurs colonies aux niveaux économique, culturel et politique. Ainsi, il nous faut trouver un point d'équilibre : nous devons reconnaître l'importance centrale des puissances européennes dans la formation de l'Afrique moderne et en même temps reconnaître l'*agency* des Africains dans le processus de décolonisation. Il nous faut également reconnaître que, dans ce processus, ni les Européens, ni les Africains n'étaient entièrement libres de leurs actes. Les premiers étaient soumis à des contraintes internationales, en provenance notamment des États-Unis et, à un niveau moindre, des Nations unies. Les contraintes étaient aussi économiques et avaient également trait aux politiques intérieures de ces pays. Les nouveaux États africains, quant à eux, étaient non seulement soumis aux mêmes pressions internationales, mais également à des contraintes plus profondes provenant de leur récente histoire de territoires colonisés, ce qui, combiné avec leur héritage précolonial, allait avoir une influence déterminante sur leurs mouvements nationalistes.

Ainsi, la décolonisation ne provint pas de choix exercés librement, mais fut souvent le résultat d'un processus chaotique dans lequel les variables

36. Yves Person a utilisé le terme « violence symbolique » pour décrire la domination culturelle dont les colonisés étaient victimes, en particulier par l'intermédiaire de l'éducation coloniale, ce qui avait pour conséquence la négation de l'identité et de la civilisation des Africains. L'aliénation culturelle qui en résultait et ses conséquences politiques sont analysées dans PERSON Yves, « Colonisation et décolonisation en Côte-d'Ivoire », *Le Mois en Afrique*, août-septembre 1981, p. 15-30.

37. Cf. SMITH Tony, « Patterns in the transfer of power », art. cité, p. 115. Un historien qui a adopté une telle approche est Henri BRUNSCHWIG, « The Decolonization of French Black Africa », in PROSSER GIFFORD et WILLIAM LOUIS (dir.), *The transfer of power in Africa*, op. cit., p. 211-224.

38. DARWIN John, « Diplomacy and Decolonization », *Journal of Imperial and Commonwealth History*, XXVIII, 3, 2000, p. 5.

des politiques internationales, nationales, régionales et locales, ainsi que les aléas de la chance et les hasards de la chronologie, jouèrent tous un rôle. C'est ce que cette étude cherche à révéler en étudiant le cas de l'Afrique occidentale française. Ce faisant, nous espérons pouvoir fournir un matériel qui servira de point de comparaison à d'autres études des mouvements de décolonisation.